



L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

VACANCE DE DEUX POSTES

L'administration communale de Troisvierges se propose d'engager

2 salariés à tâche manuelle (m/f) 100 %

(approbation ministérielle le 14 mai 2018, réf. 711/18)

Le salaire sera calculé selon le contrat collectif de l'Etat.

profil recherché :

- Avoir des connaissances approfondies dans le domaine de la maçonnerie.
- Peut constituer un avantage : expériences pratiques dans le domaine de la maçonnerie.
- Avoir le sens du travail en équipe.
- Avoir le sens de responsabilité, d'organisation et de la communication.

principales missions :

- Renforcer les équipes du service technique communal
- Accomplir des tâches dans le domaine de la maçonnerie et de la construction en général.

Sont à joindre à la lettre de motivation:

- extrait récent de l'acte de naissance,
- extrait récent du casier judiciaire N°3,
- curriculum vitae détaillé avec photo récente,
- copie de la carte d'identité ou du passeport,
- copie du permis de conduire,

La demande devra en outre désigner l'adresse exacte et un numéro de téléphone du candidat. Les demandes écrites avec les pièces à l'appui sont à adresser au collège échevinal de la commune de Troisvierges pour **le 22 juin 2018** au plus tard.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures introduites antérieurement ne sont plus valables et doivent être réintroduites.

Troisvierges, le 31 mai 2018
Le collège des bourgmestre et échevins,
Edy MERTENS, Norbert BREUSKIN, Guy HENCKES
B.P. 9
L-9901 Troisvierges